



MUNICIPALITÉ  
**Saint-Valérien-de-Milton**

---

# AVIS PUBLIC

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, qu'une séance extraordinaire sera tenue le lundi 14 décembre 2020, à 19h30, à la salle du conseil située au 960, chemin Milton ou par une publication d'un enregistrement audio et ce, tout dépendant des arrêtés ministériels en vigueur relatif à la COVID-19.


Au cours de cette séance, les délibérations du conseil porteront uniquement sur les points suivants :

- 1- Avis de convocation
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du règlement 2020-192 décrétant les taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice financier 2021
- 5- Entente relative à la fourniture du personnel technique de la FQM
- 6- Période de questions.
- 7- Levée de l'assemblée.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil sur l'un ou l'autre de ces sujets doit faire parvenir un courriel avant 13h00, le jour de la séance, à l'adresse suivante : [caroline.lamothe@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:caroline.lamothe@mrcmaskoutains.qc.ca).

Les questions qui seront reçues sur ces sujets à la suite de la diffusion de la séance seront soumises pour considération et réponse du conseil à la période de questions prévu lors de la séance régulière du 11 janvier 2021.

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 7 décembre 2020.

  
Caroline Lamothe  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière